

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort, le mercredi 13 novembre 2024

BELFORT : UNE AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE



Par Joseph Illana, adjoint au maire en charge du sport et des relations avec les club sportifs.

Et pourquoi pas un vélo à assistance électrique pour Noël ? La Ville de Belfort relance sa campagne d'aide au financement du vélo électrique pour les Belfortains.

Trajet domicile-travail de longue distance, capacités physiques réduites... La Ville de Belfort s'engage à faciliter l'usage des mobilités douces en ville pour les

Belfortains. Elle propose une aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Pour faire sa demande, il suffit de compléter un formulaire en ligne dans les 6 mois après l'achat du vélo et remplir quelques conditions :

- > être majeur ;
- > être domicilié à Belfort ;
- > être un particulier ;
- > acheter son vélo auprès d'un commerçant du périmètre du [Grand Belfort](#) ;
- > faire marquer son vélo* et fournir l'attestation de marquage;
- > fournir le certificat d'homologation.

Il n'y a pas de condition de ressources pour bénéficier de l'aide.

De 200 à 300 € d'aide

L'aide concerne les vélos à assistance électrique simple, pliant et cargo :

- > une aide de 200 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique simple ;
- > une aide de 300 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique cargo.

**inscription d'un numéro unique pour faciliter son traçage en cas de vol.*

INFO +

[Accéder au formulaire en ligne sur belfort.fr](#)

